

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE BRINON- CLEMONT



RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 21 JUILLET 2025

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS ÉXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le Lundi 21 Juillet 2025, à 17h45, le comité syndical, sur convocation adressée par la Présidente le 11 Juillet 2025, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Brinon-sur-Sauldre.

Madame Catherine HUPPE, Présidente du SIVOS, préside la séance.

Présents:

Mesdames Catherine HUPPE « Présidente », Marie PETIT, Odile DEPÉE, Clémence ROBLIN, délégués titulaires, et Monsieur Charles-Henry LOUIS, délégué suppléant.

<u>Absents excusés</u>: Madame Marie-Christine SCHWAB « vice-présidente » remplacée par Monsieur Charles-Henry LOUIS, délégué suppléant, et Monsieur Christian LAROCHE.

Début de la séance : 17h45

Secrétaire de séance : Madame Odile DÉPÉE.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 Mars 2025 :

Le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 6 Mars 2025, a été approuvé à l'unanimité.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

N°2025-06	Convention de partenariat 2025/2026 avec l'école de	musique	
	d'Aubigny-sur-Nère		

Le comité syndical a décidé :

- D'accepter la proposition de Madame la Présidente dans les conditions exposées soit un coût annuel de 1 394 € pour 34 semaines d'interventions dans les écoles.
- ➤ D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat 2025/2026 entre le SIVOS Brinon-Clémont et l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère, annexée à la présente délibération.

Décision : Adopté à l'unanimité des votants

♥ POUR:5



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE BRINON- CLEMONT



L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente, lève la séance à 18h30.

Date d'affichage en mairie : 22 Juillet 2025.

Date de mise à en ligne sur les sites internet des Communes de Brinon et Clémont : 22 Juillet 2025.

Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables à la mairie de Brinon-sur-Sauldre, sur le panneau d'affichage, aux horaires d'ouvertures du public.

Présents		Signatures
Présidente de la séance :		SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLARI BRINON - CLEMONT Siège : Mairie de Brinon sur Sauldre 6, Route de Chaon
	Mme Catherine HUPPE	18410 BRINON SUR SAULDRE
Secrétaire de la Séance :	Mme Odile DÉPÉE	Deree